

CONTRE LA REFORME DES MODES D'ACCUEIL

LES PERSONNELS DE LA PETITE ENFANCE MOBILISES LE 6 OCTOBRE

Depuis de nombreuses années la fédération SUD Collectivités Territoriales, seule et avec le collectif « Pas de bébés à la consigne », se mobilise et revendique des conditions d'accueil des enfants et des conditions d'exercice des personnels de la petite enfance qui soient à la hauteur. Hélas elles n'ont cessé de se dégrader alors que les enjeux d'un accueil de qualité du jeune enfant sont primordiaux et ont été soulignés dans le rapport sur les " 1000 premiers jours de l'enfant " qui préconise une réelle transformation positive de l'accueil des tout-petits.

Dans de nombreuses structures nous déplorons un manque d'effectif, un personnel qui doit maintenir la continuité du Service Public, avec une charge de travail plus importante et moins de professionnelle.les, formé.es, et qui se traduit notamment par :

- un travail dans l'urgence (difficulté à soutenir l'autonomie de l'enfant, travail à la chaîne, culpabilité des collègues vis-à-vis des enfants et des familles de ne pas pouvoir consacrer plus de temps à chaque enfant...),
- des risques psychosociaux très marqués (stress, angoisses, épuisement physique et psychologique...),
- une difficulté accrue pour poser des congés,
- un manque de reconnaissance du travail,
- une perte de sens dans le travail,
- un questionnement sur son métier, son avenir...,
- une surcharge de travail,
- un remplissage des crèches au dépend d'un accueil qualitatif,
- le non remplacement du personnel de plus en plus fréquent
- et maintenant le recrutement de personnels non qualifiés,
- la faiblesse de nos rémunérations.

Pour maintenir un service public de qualité et accueillir dans les meilleures conditions tous les enfants et leurs familles, pour améliorer nos conditions de travail, la fédération SUD CT revendique :

- Pour une véritable revalorisation des métiers de la petite enfance, notamment salariale !
- Pour des conditions de travail décentes !
- Pour un taux d'encadrement qui sécurise enfants et personnels !
- Contre la précarisation rampante, pour la titularisation de tou.te.s !
- Pour la sécurité des enfants et la sérénité des collègues !
- Pour un service public de la petite enfance de qualité !
- Pour l'abrogation du décret 31 août !

MOBILISONS NOUS LE 6 OCTOBRE !